

L'APPEL

JUILLET
AOUT 98
N° 022

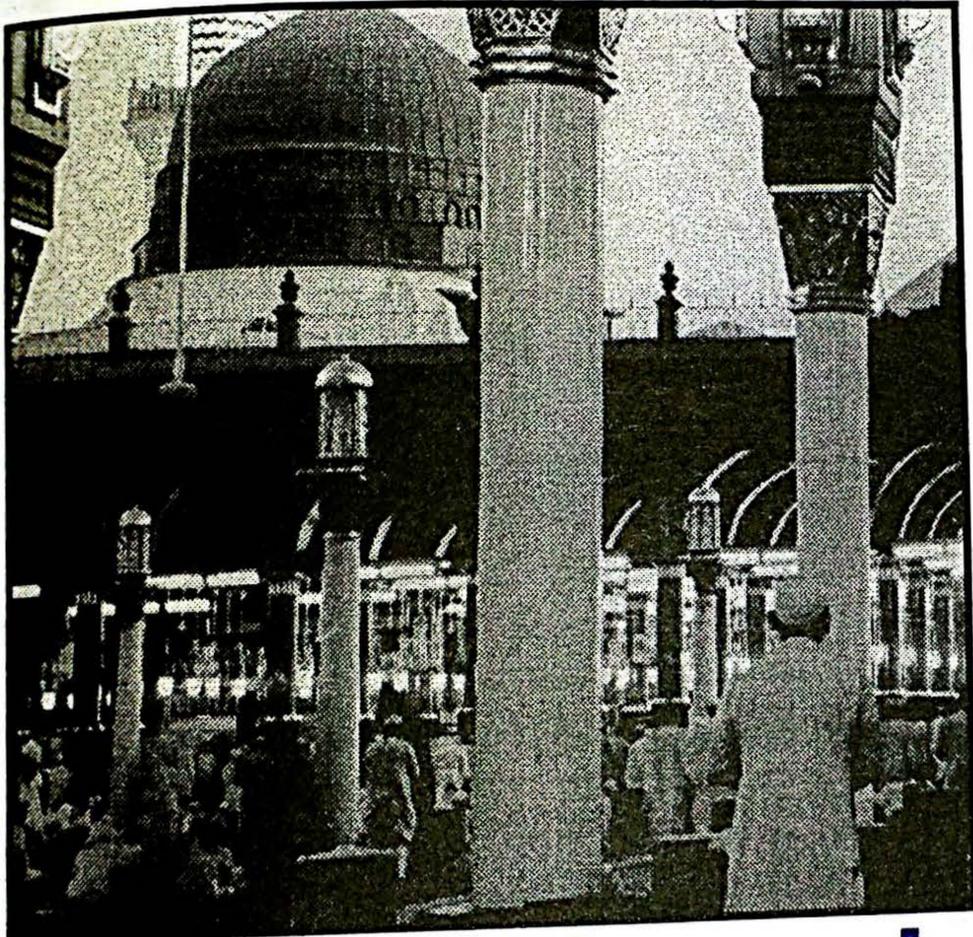
Bimestriel Islamique de Formation et d'Informations Générales

Burkina Faso: 200 F CFA — UEMOA : 250 F CFA - Afrique 350 CFA / US \$ 1 -
Europe DOM, TOM 10 FF Amérique, Asie, Océanie US \$ 2 - Suisse 3 FS

“Que tous ceux qui m'écoutent transmettent le message à d'autres et ceux-là à d'autres encore ; et que les derniers puissent le comprendre mieux que ceux qui m'écoutent directement” (Hadith)

HADJ 98

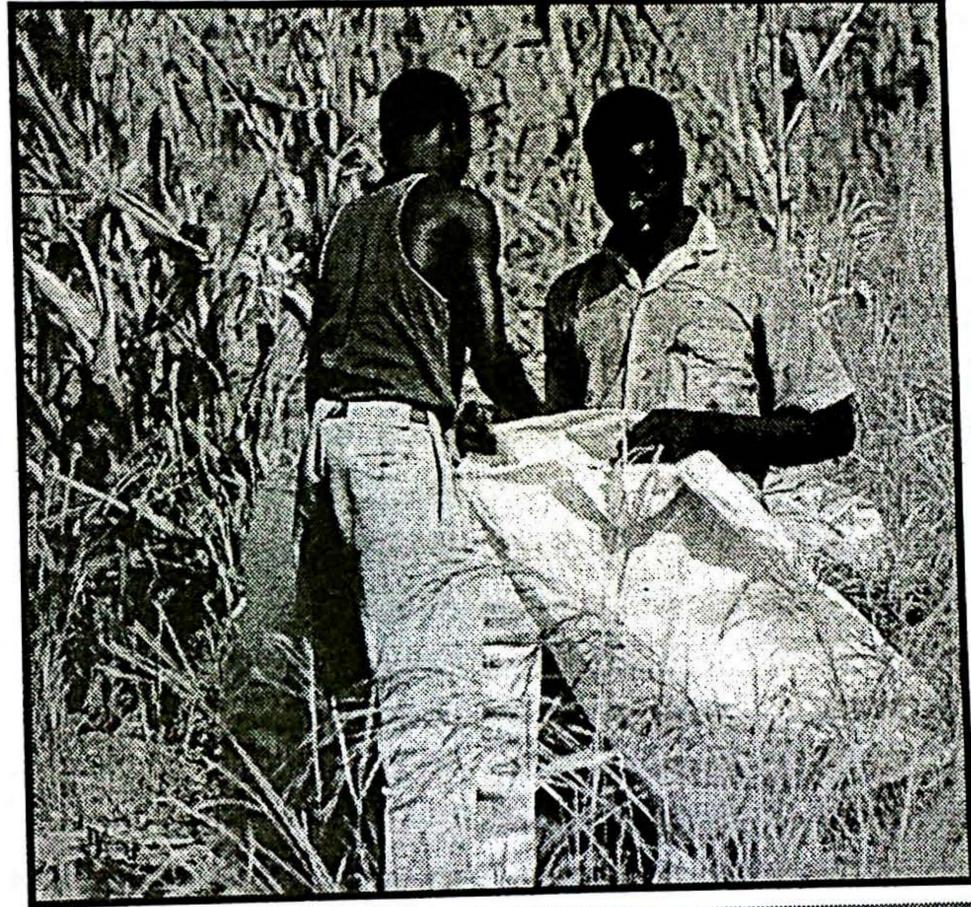
3



Un bilan bizarre !

AGRICULTURE

8



Ce qu'en dit l'Islam

Rencontre avec Ahmed Deedat...

*Le musulman
et son
environnement*

7

**L'alternative
au
financement
basé
sur l'intérêt**

10

INTÉGRATION SOUS RÉGIONALE : des lendemains incertains...

A la 16^{ème} Conférence des Ministres des Finances de la zone franc, Pierre BEREGOVOY, alors Ministre français des finances appelle les Africains qui ont en commun le franc CFA à réfléchir sur les possibilités de créer un même espace économique.

Conscient du fait que l'Afrique serait sans avenir si de tels regroupements ne se réalisaient pas, les pays de la communauté Economique de l'Afrique de l'Ouest (CEAO) regroupés au sein de l'Union Monétaire Ouest Africaine (UMOA) décideront de la création d'un espace économique commun. Le 10 Janvier 1994, l'Union Economique et Monétaire Ouest Africaine est créée par le Traité de DAKAR. Elle succède à la CEAO dont elle reprend et élargit les compétences. Aussi se propose-t-elle pour l'essentiel de créer un marché commun basé sur la libre circulation des biens, des services, des capitaux et des personnes ; d'instaurer un tarif extérieur commun et une politique commerciale commune ; de promouvoir le droit d'établissement des personnes exerçant une activité salariée ou indépendante ; de coordonner les politiques de développement dans divers domaines (agriculture, élevage, ressources humaines...) et de poursuivre la politique de coopération monétaire engagée dans l'UMOA.

Nobles sont donc les objectifs affichés de cet instrument nouveau, chargé de la mise en œuvre d'un vieux rêve ; celui d'une Afrique de l'ouest forte parce que unie économiquement, financièrement...

Ainsi, depuis 1994, l'intégration est en marche. Les mécanismes connaissent leurs mises en place progressives. Les politiques économiques et certaines législations sont en train d'être harmonisées. Demain, certainement, les 3,5 Millions de Km² et les 62 Millions d'habitants qui y vivent seront régis par les mêmes législations dans les domaines économiques et monétaires.

Cet idéal visé inquiète ou du moins semble inquiéter certains. Au-delà des aspects positifs de l'intégration, l'on a en effet peur de perdre de sa souveraineté, de ne pas être compétitif dans le nouvel espace économique en gestation, d'être envahi par d'autres ressortissants venant d'ailleurs...

Si non comment comprendre qu'à coté des beaux discours et des efforts pour la mise en place des institutions de l'union, des actes soient posés en même temps pour compromettre toute velléités de regroupement ? Comment comprendre que des états de l'union remettent en cause la libre circulation des biens et des personnes qui demeure un des fondements de toute intégration ? Comment admettre l'institution de

cartes de séjour ou du moins de cartes de résidence ? Pourquoi demander à des ressortissants des pays de l'union de payer pour résider sur un autre territoire de l'union ?

Comment expliquer que d'Abidjan à Niamey en passant par Ouagadougou, on ne puisse pas circuler sans donner 500 F CFA à chaque poste de contrôle (Douane, police, gendarme, forestier, police sanitaire...) sous le prétexte qu'on n'a pas de carnet de vaccination ou ses papiers au complet ?

Ce sont là certaines réalités de notre intégration. A Ouaga, à Abidjan, à Niamey, à Bamako... certaines pratiques des politiques et de quelques agents indéliques de l'administration sont en train de saper les bases de notre intégration.

Et pourtant, l'intégration est pour nos états, une exigence, voir même un impératif. A l'orée de ce 21^{ème} siècle, ceux qui refuseront de s'unir, de se regrouper, seront sans avenir. Avec la déréglementation qui sera le maître-mot du troisième millénaire, il faudra accepter de rentrer franchement dans le jeu. Autrement, l'intégration sera sans objet.

Le colonisateur a tracé les frontières. Il a confiné nos peuples dans des espaces limités et délimités par des fleuves, des rivières, des forêts, des montagnes... ce que nous appelons frontières, faisant fi de nos valeurs, de nos cultures... Après cette entreprise qui a divisé des tribus, des familles, des peuples, il est reparti laissant les peuples et leurs dirigeants gérer cette gaffe. Il nous faut revenir et l'intégration devra y aider quand on sait qu'en vérité les populations, et surtout celles des zones frontalières ignorent les frontières. La preuve en est qu'elles ont très souvent la double nationalité, la même langue, la même culture... Il revient donc aux politiques de jouer le jeu de la sincérité.

En attendant, les musulmans doivent jouer le jeu de l'intégration par la foi. Cette forme d'intégration est celle qui, par delà les frontières, les intérêts égoïstes, les beaux traités, les belles résolutions, peut amener les peuples à vivre en frères, à s'accepter comme la foi islamique l'exige : " *Les croyants dans leur manifestation de compassion sont comme les organes d'un même corps. Quand un organe est malade tout le corps ressent le mal par la fièvre* ".

Le Coran explique pourquoi c'est un impératif pour les peuples de ne pas se diviser sur la base de critères très peu pertinents. Le Verset 13 de la Sourate 49 dit : " *O vous qui avez cru, Nous vous avons créé à partir d'un mâle et d'une femelle. Nous avons fait de vous des peuples et des Nations afin que vous vous reconnaissez. Les plus nobles d'entre vous sont les plus pieux* ".

L'APPEL

Coin du Bonheur

Le frère Dianda Issa, membre de l'APPEL est l'heureux père d'un garçon né le 21 Mai à Banfora. Il se prénomme Archad Yassine. L'APPEL souhaite à Bébé et Maman une santé de fer. Puisse le Très Haut faire de Archad un militant de l'Islam.

Le frère Derra Ahmed Tidjane, ancien Vice-président du Conseil Général du Kadiogo et la sœur Kabore Aissata de la Section AEEMB du Lycée Vénégré ont rompu avec le Célibat le 6 Août 1998. La cérémonie de mariage a eu lieu à la mosquée de Vendredi de Pissy (secteur 17). Ou'allah, le Tout-Puissant déverse sa Miséricorde sur ce jeune couple.

L'APPEL

Récépissé
N° :2010/MIJ/CA-TGI/OUA/P.F.

Directeur de publication
Abibou Thiombiano

Administration - Rédaction -
Abonnement

Siège
01 BP 5716 Ouagadougou 01
Tél.: 30-00-63
Sis à 50 m dusiège de l'AEEMB

Saisie : L'Appel
Photocomposition-Impression :
AICD
Tél.: 30-74-93
01 BP 5536 Ouagadougou

HADJ 98:

Un bilan bizarre !

On l'attendait, il est enfin disponible. Le rapport du Secrétaire permanent de la Commission Nationale d'Organisation du pèlerinage est en circulation depuis le mois de juillet. Plutôt qu'un compte rendu fidèle du déroulement de ce voyage de tous les scandales, le réquisitoire (pardon le rapport) de Monsieur El Hadj "OUEDRAOGO Seydou, s'en est pris à tout le monde sauf à lui-même.

Près de 200 Millions de francs CFA, le trou est large et profond. Les comptes de la CNOPM pour cette année 1998 sont au rouge foncé. Le responsable de cette gestion des plus scandaleuse (d'une affaire dite islamique) dont le secrétaire permanent de la commission en tête, courent encore tranquillement les rues. L'Etat burkinabè et particulièrement les autorités impliquées dans l'organisation du Hadj se cherchent. Les autorités saoudiennes réclament leur créance de loyers impayés. Ici même au pays, une liste de factures attend d'être réglée et les créances attendent depuis désespérément. Bref pour ce pèlerinage 1998, il y a trop, sinon assez de choses importantes à dire dans un rapport que de s'en prendre à des innocents ou de se prendre pour un spécialiste de la communauté musulmane du Burkina.

La comptabilité était beaucoup plus appropriée dans le rapport de ce Hadj 1998 que l'abondante mais inutile littérature à laquelle s'est exercée le Secrétaire Permanent.

Des près de 160 pages que comporte le rapport du Secrétaire Permanent, plus d'une dizaine de page mérite vraiment de retenir l'attention. Le compte rendu est beaucoup plus prolixe sur des points ou des aspects qui de loin, dépassent les compétences de son initiateur. De mémoire de musulman de ce Burkina, il n'y a pas encore eu un pèlerinage aussi bien géré au point que son exemple puisse servir de modèle pour la communauté musulmane de notre pays. Du coup, on se surprend alors à imaginer des gestionnaires d'une opération aussi sombre que la gestion financière et organisationnelle du Hadj 1998, s'ériger en donneur de leçon. Les associations islamiques l'ont sans doute bien mérité elles qui ont choisi le staff de la CNOPM 98. Mais l'Islam est une grande religion qui ne mérite pas d'être salie, d'être ainsi banalisée. Dire que le pèlerinage 98 est exagérément déficitaire, que l'argent des pèlerins a servi à autre chose qu'à leur assurer un séjour digne d'un hôte de Dieu, dire que des pèlerins ont été délogés de leurs maisons, tous ces faits ne constituent en effet que de simples secrets de polichinelle. Mais surprise, ces véritables

réalités du Hadj 98 n'ont été que lapidièrement abordées dans le fameux rapport du Secrétariat Permanent. Les seules pages intéressantes consacrées à la situation financière de la CNOPM se contentent.

Le Secrétaire Permanent pris à son propre piège.

Alors que le rapport de Seydou OUEDRAOGO s'en prend à certaines organisations islamiques, à leurs responsables qu'il charge de tous les péchés du Hadj, il décerne naturellement des diplômes de bonne conduite à d'autres associations (ses électeurs notamment) dont les dirigeants sont louangés dans des chapitres entiers. Une bien intelligente façon de diviser pour régner, pour s'attirer les couvertures dans la perspective du Hadj 99 dont il ne fait pas de doute que le Secrétaire Permanent se prépare à prendre les devants en dépit des frasques de cette année. Mais à moins d'un revirement (Dieu seul sait combien ils peuvent être spectaculaires dans les histoires du pèlerinage), il semble déjà mal parti. Ses anciens compagnons d'arme d'hier ayant sorti un autre rapport (presque au même moment que le sien) et qui est loin de le ménager. Chargés à son tour de tous les péchés du Hadj et considéré comme le seul responsable des souffrances indescriptibles des pèlerins au départ, durant le séjour tout comme au retour, le Secrétaire Permanent qui manie habilement l'arme de la division et du flou artistique dans sa gestion des choses, se trouve ainsi pris par son propre piège. Sans doute se mord-il les doigts aujourd'hui et serait prêt à recommencer son rapport pour l'ajuster en fonction. Mais le lait étant trait, il faut le boire.

Devant l'impasse, Monsieur OUEDRAOGO

qui s'en prend à ses anciens alliés et même à une certaine presse qui l'avait aidé à s'installer à la tête de la CNOPM, méditera certainement ces paroles du Prophète (saw) : "Celui qui nous trompe n'est pas des nôtres". Quant à ceux qui l'avaient soutenu au nom de tout sauf l'Islam et de l'intérêt des pèlerins et des musulmans, il leur sera certainement utile de se souvenir de cette autre sentence du messager : Ceux qui choisissent des dirigeants injustes et incompetents alors qu'ils pouvaient trouver mieux, trahissent Dieu, son messager et l'ensemble des croyants".

Les associations islamiques et surtout les responsables qui ont cautionné en son temps le hold up électoral au mépris des règles islamiques et malgré les injonctions et les inquiétudes légitimes émises sur la personne du Secrétaire Permanent, doivent courageusement assumer leur responsabilité.

Les associations islamiques du Burkina sont mises face à ce qui n'est ni plus ni moins qu'un scandale et une honte pour la communauté devant leur responsabilité historique et islamique. On attend le Hadj 1999 pour juger de leur lucidité et de leur conscience du devoir qui est le leur dans le bien être des musulmans. Des musulmans qui, après l'échec de cette année sont obligés de se remettre au Gouvernement. En espérant que justice leur sera rendue par la poursuite des auteurs de la gestion scabreuse du Hadj 1998. En attendant de revenir Inch'Allah dans notre prochaine livraison sur le Bilan dans sa partie finance avec chiffre à l'appui, c'est peut être la seule manière de soulager les nombreux mécontents du Pèlerinage 1998.

Sa'ad Ben Bass

Communiqué

Dans le souci de promouvoir une politique d'Epargne et de crédit s'inspirant des principes du système financier islamique en faveur des personnes à revenus modestes, la Mutuelle d'Epargne et de Crédit Baïtoul Maal a le plaisir de porter à la connaissance du public et de ses membres en particulier de démarrage effectif de ses activités à compter du Vendredi 31 Juillet 1998, conformément aux dispositions de la Loi N° 59/ADP portant réglementation des Institutions Mutualistes ou Coopératives d'Epargne et de Crédit.

A cet effet, elle invite tous ceux et toutes celles qui désirent effectuer des opérations de dépôts et de retrait de fonds ou s'enquérir des conditions de crédit, à prendre contact avec ses services sis coté est du siège de l'AEEMB.

Le Gérant

P.O OUEDRAOGO Moussa
BAITOU MAAL
Mutuelle d'Epargne et de Crédit
01 BP 3670 Ouagadougou 01
Burkina Faso.

L'Islam, qu'est-ce que c'est ?

D'un point de vue général, la religion est définie comme un ensemble de croyances et de pratiques définissant les rapports de l'homme avec la divinité. C'est plus précisément un ensemble de croyances, une série de prescriptions pratiques et morales que les messagers de Dieu transmettent à l'homme dans le but de le faire accéder au bonheur d'ici-bas et à la félicité de l'au-delà.

La croyance religieuse prescrit généralement à l'homme une éthique de choix. Elle lui enjoint en retour de croire et d'accomplir de bonnes et dignes actions.

On distingue ainsi dans la religion ces trois éléments essentiels : la croyance (la foi), l'éthique (la morale) et l'action (la pratique).

La plupart des religions du monde tirent leur nom soit de leur fondateur, soit du nom du peuple où de la tribu où elles sont nées. C'est le cas du Christianisme tiré de Christ, du Bouddhisme ainsi appelé du nom de Bouddha et du Judaïsme qui s'origine du nom de la tribu de Judda.

Contrairement à ces religions, l'islam jouit de la particularité ultime de n'être associé ni au nom d'un prophète, ni à celui d'un peuple ou d'une tribu. Cela révèle-t-il quelque chose ? Comment peut-on alors définir l'Islam ?

L'Islam

Du point de vue étymologique, le mot Islam signifie en arabe, soumission, et obéissance de plein gré à la volonté de Dieu, quiétude, paix et salut.

Est donc musulman, celui qui adhère sincèrement aux recommandations divines et s'efforce de mettre sa vie en accord avec les enseignements des prophètes. L'entière soumission à Dieu, se traduit dans la vie du croyant par une acceptation du message par le cœur et une action par les membres.

L'Islam tel que définie n'est pas une nouvelle religion. Du point de vue historique, l'Islam peut être appréhendé comme la synthèse, l'aboutissement, voire la forme achevée de la religion qui fut révélée aux prophètes dont les plus importants depuis Adam sont : Noé, Abraham, Moïse, Jésus et Mouhammad (S.W.A).

Avec Mouhammad (SWA), l'Islam a atteint le stade suprême de la perfection. Sa mission clôt donc toute prophétie antérieure parce que le message qu'il a reçu contient l'Islam dans toute son étendue, toute sa splendeur et sous sa forme la plus complète et la plus définitive.

Paix, quiétude, bonheur en ce monde éphémère et béatitude dans l'au-delà, telles sont les promesses de cette religion agréée par Dieu depuis Adam jusqu'à Mouhammad (swa) et adressée à l'humanité toute entière. Il apparaît donc clairement que " *quiconque professe une religion autre que la soumission (Islam) ; celle-ci ne sera pas acceptée de lui et dans l'au-delà il comptera parmi les perdants* ". Coran III/85.

Les fondements de l'Islam

Aucune construction ne peut être élevée si elle ne repose pas sur des fondations solides et des piliers fixes qui la maintiennent contre l'effondrement. L'Islam en tant qu'édifice parfaitement accompli repose sur cinq piliers. Ce sont :

1 - La profession de foi (chahada)

Le premier pilier de l'Islam est la chahada qui se résume ainsi :

- Ach hadou an là illāha illalāhou ;
- Wa ach'hadou anna Mouhammandan Rassouloulah.

Elles se traduit comme suit :

- J'atteste qu'il n'y a de Divinité qu'Allah ;
- J'atteste que Mouhammad (saw) est son envoyé.

La première partie de la chahada est l'attestation de l'unicité de Dieu (la illaha illallahou).

Elle exprime la profonde conviction que l'on a de l'existence de Dieu, l'unique sans associé. La chahada en tant que témoignage que " *nul autre en dehors d'Allah n'est digne de louanges et de vénération* ", s'inscrit en faux contre toute croyance ou conviction qu'une autre créature de Dieu (Soleil, lune, montagne, homme, animal,...) peut avoir le pouvoir de nous protéger, de nous rendre heureux, etc.

La deuxième partie de la chahada est l'attestation de l'apostolat de Mouhammad (saw) Mouhammandan Rassouloulah/

Il s'agit de la reconnaissance et de l'adhésion au message et à l'enseignement du prophète ainsi que le stipule le verset 7 de la sourate 59. " *Ce que le messager vous apporte prenez-le. Ce dont il vous empêche abstenez-vous en* ".

Professer la chahada, c'est entrer dans l'islam ; pour tout dire, c'est manifester sa soumission sans faille au Coran et à la Sunna.

2 - La Prière (Salat)

Pour exprimer son entière dévotion à Dieu, le musulman doit célébrer l'office religieux de façon parfaite et à l'heure prescrite. La prière embellit l'homme de la sincérité, de la loyauté, de la satisfaction du peu, de la justice, de la bienveillance ; bref la prière " *détourne des choses immorales et réprouvées* ". Coran 29 V49.

Le prophète a dit : " *la première chose dont l'homme devra rendre compte le jour de la résurrection est la prière. Si elle est valable, toute son œuvre l'est ; si elle est défectueuse, toute son œuvre l'est* " C'est donc dire que celui qui cesse de faire ses prières perd par là même sa qualité de musulman. L'Islam ne reconnaît donc pas de musulmans sans prière. Il ne reconnaît pas non plus comme étant musulmans, des individus se réclamant de parents musulmans ou issus de familles pieuses mais qui eux-mêmes sont allergiques à la prière. Entre l'homme et la mécréance est l'abandon de la prière disait le prophète Mouhammad (saw).

3 - Le jeûne du mois de Ramadan (Sawm Ramadan)

Institué dans le mois de Chaabane (8ème mois Lunaire) de la 2ème année de l'hégire (624), le jeûne du mois de Ramadan est une prescription divine obligatoire pour tout musulman pubère, bien portant et saint d'esprit. Jeûner du point de vue de l'islam, c'est s'abstenir par piété de manger, de boire, d'accomplir l'acte sexuel, de dire des obscénités, depuis l'aube jusqu'au coucher du soleil. Le jeûne élève la moralité, fortifie l'esprit et le corps, renforce la solidarité et l'égalité entre les hommes. C'est une école de dévotion qui a pour but de diriger l'homme vers le sentier de la perfection morale et spirituelle. Pour insister sur son importance, le prophète rapportait à juste titre : " *Dieu exalté soit-il a dit : Tout ce que fait le fils d'Adam est pour lui même sauf le jeûne, il est pour Moi et c'est Moi qui en donne la récompense* ".

4 - La Zakat

Instituée dans la deuxième année de l'hégire, la zakat est un devoir qui exige

du musulman possédant un niveau impossible, d'assister les nécessiteux et les déshérités de la société. L'importance de la zakat réside en ceci qu'elle permet de:

- purifier et d'accroître les biens du contribuable ;
- favoriser une solidarité sociale au profit des moins nantis ;
- limiter l'accumulation sauvage des richesses et diminuer l'écart entre les riches et les pauvres par une répartition efficiente des biens.
- Créer et entretenir le goût du sacrifice, de la solidarité, de l'entraide, de la fraternité entre les membres de la Oumma
- Contribuer au développement de la communauté par l'utilisation des fonds collectés pour la réalisation d'œuvres d'utilité publique (école,...).

Imposable sur les biens tels que l'or, l'argent, le bétail, les produits agricoles, les marchandises, etc., la zakat est destinée à 8 catégories de personnes. Ce sont : Les pauvres, les indigents, les collecteurs de zakat, les nouveaux convertis, les esclaves, les débiteurs, les voyageurs et ceux qui luttent dans le chemin de Dieu.

5 - Le pèlerinage

Obligation au moins une fois dans la vie pour ceux qui en ont les moyens financiers et physiques, le pèlerinage à la Mecque est le dernier à être prescrit des cinq piliers.

Il a pour but de purifier l'âme et par delà il a le mérite d'unir, voire de consolider les liens de fraternité entre les musulmans du monde entier. Faisant fi de la couleur, de la race, de l'ethnie, de l'origine sociale, les pèlerins accomplissent les rites du pèlerinage (IHRAM, TAWAF, SAY, ARAFAT) dans un même élan pour exprimer leur foi inébranlable en Dieu et demander la rémission de leurs péchés.

Selon le prophète " celui qui accomplit le pèlerinage et s'abstient de toute obscénité et libertinage, sort de ses péchés comme le jour de sa naissance ". Un pèlerinage bien accompli n'a de récompense que le paradis.

Les sources de l'Islam

" Je laisse derrière moi deux choses : le Coran et mon exemple. Si vous les suivez, vous ne vous égarerez jamais ". A travers cet important hadith, le prophète montre que la voie du salut du croyant passe par le respect du Coran et de la Sunna qui constituent les principales sources de l'islam.

1 - Le Coran

Révéle au prophète Mouhammad (swa) pendant 23 ans, le Coran est la première source digne de confiance dont dispose l'humanité pour apprendre la volonté de Dieu. Source des vérités et des connaissances islamiques, le Coran est le guide de l'homme dans la totalité de sa vie (tant matérielle que spirituelle). Véritable constitution, le Coran règlemente la vie sociale, économique et politique des musulmans.

Monothéisme pur, hymnes, prières, lois, annonces, avertissements, paraboles, et histoires, tels sont à juste titre les sujets dont traite le Coran. Miracle éternel, le Coran contient environ 6236 versets

NB : Hadith et sunna sont communément utilisés pour désigner les enseignements du prophète, mais dans la langue arabe " Hadith " signifie parole tandis que " Sunna " désigne la conduite ou le comportement.

L'Islam qui fut révélé à Mouhammad (saw) n'est pas une nouvelle religion. C'est le point culminant de toutes les religions précédemment révélées. L'édifice que l'Islam s'ingénie à bâtir refuse

regrouper dans 114 chapitres (sourates) et 30 parties (djouz).

2 - La Sunna (Hadith)

La sunna du prophète est après le Coran, la deuxième source de l'islam. La sunna peut se définir comme étant :

- l'ensemble des propos que le prophète a eu à tenir en dehors de la révélation coranique ;
- l'ensemble des actions qu'il a eu à condamner ou à réprouver
- l'ensemble des actes qu'il a accomplis ou approuvés ou recommandés ; bref la sunna, c'est l'exemple, la tradition et les enseignements du prophète de l'islam.

toute forme de discrimination, le seul critère de différenciation entre les hommes étant le degré de piété, c'est à dire la foi. Or selon le prophète Dieu n'agrée point une foi qui n'est pas étayée par des actes. La pratique des obligations religieuses s'impose dès lors à tous ceux qui ambitionnent de bénéficier de l'assistance d'Allah dans la vie d'ici bas et de l'au-delà.

Sharif Souley

Education sexuelle

L'idée de l'enseignement de l'éducation sexuelle à l'école à commencer dans les années 80 et de nos jours on ne cesse de nous rappeler son importance sinon sa nécessité. Mais que faut-il entendre par éducation sexuelle ?

Lorsque certaines personnes en parlent c'est pour faire de la sensibilisation sur les moyens à utiliser pour mener une sexualité sans risque de grossesse indésirée (sic) ou de maladie sexuellement transmissibles parmi lesquelles le SIDA. Leur enseignement consiste donc en un exposé, pour ne pas dire une publicité, sur les contraceptifs et surtout le préservatif dont on fait des démonstrations en public sur l'utilisation et que l'on n'hésite pas à distribuer gratuitement même à des mineurs. Cela fait de cet enseignement une campagne de vulgarisation du sexe avec tous les dangers que cela produit sur la morale dans la société.

Pourtant, l'enseignement de l'éducation sexuelle peut se mener d'une autre manière. Elle doit viser à apprendre aux jeunes et aux adultes à connaître leur corps, à connaître leur sexe et à les mettre en garde sur les dangers auxquels peut exposer une sexualité débridée. Ce cours doit être le lieu où la fidélité est exaltée.

En somme l'éducation sexuelle doit apprendre quel comportement sexuel doit être adopté dans le foyer afin qu'aucun des conjoints ne soit frustré et que l'honneur règne dans les foyers.

L'enseignement de l'éducation sexuelle doit être pensé et orienté par des spécialistes et des hommes de foi afin que ceux qui recevront cette éducation puisse correspondre à cette qualification d'être ennobli que Dieu attribue à l'espèce adamique. Toute personne qui mènerait une vie sexuelle débridée (ce qui amènera si on continue à mener la campagne de vulgarisation sexuelles) – serait comme un animal sinon pire. La chasteté pour le célibataire et la fidélité pour les mariés voilà ce qui peut nous protéger des grossesses "non désirées" et des MST et de leur grand frère le SIDA. Cela ne coûte absolument rien comparé aux sommes faramineuses qui sont dépensées pour la promotion des capotes et autres contraceptifs. De plus nos juges auront moins de dossiers de divorces pour cause d'infidélité à traiter et cela nous évitera d'avoir des stupidités du genre " l'adultère n'est pas une raison suffisante pour réclamer le divorce " dans notre code des personnes et de la famille.

Rencontre avec Ahmed Deedat

Réalisée par AREFF SALAUROO
(Ile Maurice)

Nous avons rencontré ce vieil homme dans sa chambre, peu après la prière du Maghreb. Chercheur en matière de religion comparative, cet homme traite son sujet avec beaucoup d'assurance. " *Le temps est très précieux pour moi, je me fais vieux. Ce que je veux : c'est travailler sur des choses sérieuses et importantes* ", nous a-t-il confié. Nous vous proposons une entrevue avec cet éminent prédicateur de l'Islam.

M. Ahmed Deedat, dites-nous ce qui vous a poussé à devenir prédicateur ?

Lorsque j'avais émigré à Durban (Sud Afrique) en 1927, je travaillais chez une Evangéliste Américaine. Les missionnaires avaient essayé de me convertir au christianisme en me disant que le Coran est une copie de la Bible, que l'Islam avait été prêché avec les épées et que le prophète Mohammed (P.S.S.L) avait plusieurs femmes : Je n'en savais rien je ne connaissais pas bien le Coran. Mais Allah le Tout Puissant m'a éclairé en me faisant obtenir, tout à fait par hasard, un livre : " *Izhrul-Haq* " (la révélation de la vérité). Dès ce jour, j'ai eu l'arme nécessaire pour détruire les arguments des Evangélistes.

Parlez-nous de la prédication. Dites-nous ce que vous en pensez ?

La " *Daawa* " est le premier devoir de chaque musulman (Awaal Fardh). Avant la prière, l'aumône, le jeûne et le pèlerinage.. Le prophète Mohammed (P.S.S.L) propageait l'Islam, invitait à la voie véritable et la lumière.

Vous devez avoir beaucoup voyagé pour mener à bien votre mission de prédicateur. Mais en ce qui concerne la Jamahiriya libyenne, est-ce votre première visite ?

En effet, j'ai beaucoup voyagé. Et en ce qui concerne la Jamahiriya (ce grand pays avec une histoire glorieuse) c'est ma deuxième visite. La première fois, je fus invité par l'Association Mondial pour l'Appel Islamique pour discuter à propos de la publication de certains de mes livres. Je devais publier 300.000 livres ; 50.000 livres pour six titres différents. J'ai déjà publié 5.000 livres pour les six différents titres, et nous sommes en train de négocier la publication de 270.000 livres. Et la seconde visite, c'est pour participer activement au troisième Congrès Général de l'Association Mondial pour l'Appel Islamique. Je suis très content d'avoir eu la possibilité de participer à ce Congrès car j'ai eu l'occasion de rencontrer des frères musulmans venant de quatre coins du monde. J'ai donné une conférence au cours des travaux de ce congrès et j'ai mis mes frères au courant de ce qui se passe dans le monde musulman. Il y a des choses sérieuses qui se passent. Nos ennemis sont bien armés et il nous faut connaître leurs armes.

Justement, M. Ahmed Deedat, parlez-nous de ces armes dont disposent nos ennemis.

Il y en a plusieurs. Mais... ce que je considère comme les plus dangereuses, ce sont

les publications chrétiennes sur l'Islam. [vous êtes étonnés. Vos lecteurs le seront davantage]. Beaucoup disent que j'exagère. Mais Regardez ! [M. Deedat nous montre plusieurs livres, parmi lesquels nous avons relevé les titres suivants] : Al-kitab, Séminaire sur la présence musulmane, Pourquoi me suis-je converti au christianisme, Le défi de l'Islam en Afrique du Sud.

Ce sont là les armes les plus dangereuses des armes...

Absolument. Une nouvelle arme. Les livres sont très bien travaillés. Les couvertures sont impressionnantes. Les titres sont écrits en calligraphie arabe. Les musulmans sont facilement pris au piège. Il embrassent ces livres et les conservent précieusement à côté du Saint Coran. En vérité ce sont des serpents que nous gardons dans nos maisons.

Il nous semble que ces publications vous font peur...

Effectivement. Essayez de me comprendre : 800.000 copies de la bible sont distribuées gratuitement en Afrique du Sud seulement. La Bible est publiée en 107 différentes langues africaines. Le Nouveau Testament est publié en 117 différentes langues africaines. La Bible est également publiée en 11 différentes calligraphies arabes. Savez-vous ce qu'ils disent ? " *Un présent du christianisme aux musulmans* ", une copie de la Bible ; gratuitement. Les témoins de Jéhovah publient un livre mensuellement : " *la vérité qui mène à la vie éternelle* " ; 84 millions de copies sont publiées en 95 langues différentes. Il y a également d'autres publications : " *The watch tower* " : 10.200.000 copies en 102 langues ; " *Awaté* " : 8.900.000 copies en 54 langues ; " *The plain Truth* ", 8.080.000 copies distribuées gratuitement à travers le monde. En feuilletant une copie de ce magazine, j'ai constaté que les témoins de Jéhovah qui sont d'origine américaine sont très très actifs au Nigeria un pays musulman. Il faut être très très vigilant.

Donc, vous connaissez bien les armes dont ils disposent. Et vous, comment faites-vous pour les contrecarrer ? Disposez-vous d'armes efficaces ?

Louange à Dieu le Tout Puissant nous disposons nous aussi d'armes efficaces. Il y a un proverbe chinois qui dit " *qu'une photo vaut 100.000 mots* ". Donc, nous aussi nous publions des livres sur des sujets évocateurs, tels que " *ce que la Bible dit à propos de Mohammed* " : 300.000 copies ; " *Quel*

est son nom ? Allah " : 500.000 copies ; " *Est-ce que la Bible est la parole de Dieu ? Non* " : 500.000 copies ; " *Le Dieu qui n'a jamais été* " : 140.000 copies ; " *crucifixion ou cruci-fiction* " : 200.000 copies ; " *Le Pape jouant cache-cache avec les musulmans* " : 500.000. (Dans ce livre, M. Deedat explique que lorsque le Pape invite les musulmans à un dialogue, c'est une invitation hypocrite, car il a lui-même demandé à maintes reprises d'avoir une rencontre avec le Pape mais ce dernier ne lui a jamais répondu, jouant à cache-cache).

Concernant les discussions avec les confédérés chrétiens, pouvez-vous en parler ?

Il y en a eu plusieurs. Mais les deux discussions les plus importantes ont été avec le Dr. E. LOTTEM - Conseiller à l'Ambassade Israélienne à Pretoria sur le thème " *Les Arabes et les Israéliens : conflit ou conciliation* " et avec le Dr. A. SHORROSH au Royal Albert Hall à Londres sur le thème : " *Un défi à l'Eglise Anglicane* ".

Quels étaient les résultats ?

Comme d'habitude, très positifs car nos arguments ne sont que les versets du Coran et les pratiques du Prophète (saw)

Si nous comprenons bien, vous publiez des livres, vous organisez des discussions, .. quoi d'autres ?

Nous faisons beaucoup de publicité pour inciter les gens à lire le Coran ; nous distribuons gratuitement une brochure dont le titre est " *The most positive book in the world : Al-Quran* " (le livre le plus positif du monde : le Coran). Nous installons des enseignes lumineuses partout en Afrique du Sud pour dire aux gens : " *Read the Quran* " (lisez le Coran). Et aussi, nous avons produit des cassettes vidéo sur l'Islam : 30 différents titres.

Etes-vous satisfait des résultats de vos travaux ?

Oui, je remercie Dieu le Tout Puissant . 5.000 personnes ont embrassé l'Islam après m'avoir écouté. Des centaines de jeunes sont préparés pour affronter les ennemis je ne parle de fusils, mais de l'arme de la parole.

Nous vous remercions M. Deedat. Que Dieu vous garde.

C'est moi qui dois vous remercier, et à travers votre journal, l'Association Mondial pour l'Appel Islamique, le Peuple Libyen pour cet accueil chaleureux et le Frère Moammar Al Qadhafi, un leader populaire, un homme de la masse. Priez pour moi, comme je prierai pour vous ?

Publié par l'Association Mondial pour l'Appel Islamique.

Le musulman et son environnement

"... Tout ce que vous faites de bien, vraiment Allah le sait " (Coran 2 :215).

"... Quiconque fait le bien, le fait pour lui-même " (Coran 45 :15).

" Allah promet à ceux d'entre eux qui croient et font de bonnes œuvres, un pardon et une énorme récompense " (Coran 48 :29).

De ces versets on comprend que l'accomplissement des bonnes œuvres est un devoir pour chaque Musulman. Car l'Islam veut que l'on soit actif, bienfaiteur, et non pas des gens passifs qui ne font rien et qui sont inutiles dans la société. L'Islam nous pousse à faire le maximum du possible. Même le plus faible d'entre-nous peut faire beaucoup de bonnes choses, comme dire le salam (le salut islamique), donner de bons conseils, etc. Le minimum parmi les bonnes choses à faire est d'éviter de faire du mal à autrui. Ainsi, un jour un homme est venu demander au Prophète : " quel est la meilleure chose que l'on puisse faire en Islam ? ". Le Prophète répondit : " la foi, et puis le Jihad ". L'homme demanda alors : " Et s'il ne peut pas ? ". Le Prophète répondit : " Qu'il aide autrui ". " Et s'il ne peut pas ? ", alors le Prophète lui répondit : " Qu'il s'abstienne de faire du mal, et ceci est une aumône " (Rapporté par Al Boukhari et Muslim). Dans un autre Hadith le prophète dit : " Evitez l'enfer, même avec une demi datte " (Rapporté par Al Boukhari et Muslim).

Le sourire fait partie également des bonnes œuvres, car le prophète a dit : " Ne néglige aucune bonne œuvre même la rencontre des frères en souriant " (Rapporté par Muslim).

Le prophète a vu lors de son ascension (Miraj) un homme dans le paradis parce qu'il avait coupé une branche épineuse d'un arbre qui gênait les passants (Rapporté par Muslim), et dans un Hadith il dit : " la croyance (ou foi) se compose de 70 parties, la meilleure est de prononcer la " chahada ", la dernière est de protéger les passants des choses dangereuses sur le chemin. Et la pudeur est une de ces parties ". (rapporté par Al Boukhari et Muslim). Ce Hadith nous montre que la foi comprend les aspects de la vie quotidienne et les applications des valeurs morales. De par ce hadith nous voyons également l'importance de la " chahada ". Nous Musulmans, nous croyons à l'Unicité d'Allah en disant : " Il n'y a de divinité qu'Allah ". Mais nous vivons une situation très dangereuse, au niveau de la foi : le Musulman prétend être Musulman en prononçant la " Chahada ", or ce témoignage islamique ne sera accepté que s'il le transforme positivement, autrement la personne sera considérée comme un hypocrite. L'Islam exige en effet que le Musulman effectue un changement radical à deux niveaux : intérieur : en lavant son cœur de tout penchant, sentiment qui le pousserait vers le péché ; et extérieur : en changeant son comportement envers les autres, jusqu'à ce que ses dires et ses gestes

ne dépassent pas le cadre du bien prescrit par l'Islam. En effet, Allah nous a créé et sait ce qu'on fait, de mauvais ou de bon, minime soit-il. Le bon croyant a donc peur s'il fait des petits péchés. Son cœur est rempli de crainte d'Allah, et ceci sera une force interne et très bénéfique pour lui, qui le poussera vers le maximum de travail et d'action pour son bien et celui de son environnement social. Le bon croyant bienfaiteur qui multiplie sans cesse les bonnes œuvres, trouvera ces dernières multipliées au moins par dix. Le prophète nous a raconté qu'autrefois une personne a donné de l'eau à un chien assoiffé, mourant, en cherchant l'eau au fond d'un puits ; Allah l'a récompensé par le Paradis. On a posé également la question suivante au Prophète " quelles sont les œuvres qui font entrer le plus de gens au paradis ? ". Sa réponse était très courte, simple et importante, il leur a dit : " la crainte d'Allah et la bon comportement " (Rapporté par Tirmidhi, Hadith Hassan-Sahih). Quiconque se prétend être Musulman, accomplissant les rites islamiques, alors qu'il est comme des épines envers les gens, n'est pas un vrai Musulman. Ainsi un jour les compagnons ont informé le prophète d'une femme qui faisait toujours de prières de nuit en les multipliant, et multipliait également le jeûne, alors qu'elle faisait du mal à son voisinage. Le prophète leur dit : " Elle ne possède rien de bon, et elle sera en enfer ! " L'Islam rejette tout mal, même envers les animaux. Allah veut que nous soyons bons envers Lui (par la pratique de ce qu'il nous ordonné, tel que la prière, le jeûne, la zakat, etc.), envers nous même (en nous éloignant des péchés et en purifiant notre cœur de toute souillure), et envers notre environnement familial et social (faire de bonnes œuvres, bien se comporter, etc.).

L'Islam est une religion de bon comportement, et le vrai musulman est celui qui se corrige tout le temps et ne croit pas être parfait, ni avoir atteindre la perfection. Il cherche toujours à acquérir les bonnes qualités et s'efforce de se débarrasser de ses défauts, car il sait que ses prières et les autres actes rituels n'auront aucune valeur s'ils ne s'extériorisent pas au niveau du comportement.

Pour cela je vais citer quelques types de bons comportements islamiques qui d'une part sont très importants, et d'autre part obligatoires. Je commencerai par un des comportements très importants du bon croyant et qui mérite une attention particulière, c'est :

LA Modestie

Les maux et les crises que traverse l'humanité aujourd'hui sont dus à l'égoïsme, l'individualisme et l'orgueil. c'est pourquoi les pays riches, qui constituent 20 % de la population mondiale, consomment 80 % des richesses mondiales. Quand l'homme devient esclave de ses mauvais désirs, c'est la catastrophe : il détruit, pille, tue, triche... Et la raison, où

est-elle ? Elle est un simple outil pour justifier les ...actes. La modestie est la source de tout ce qui est bien. Allah écarte de Sa Bonté et de Sa Miséricorde toute personne qui se prétend supérieure. Le pire c'est qu'elle croit avoir obtenu la vérité et que ce qu'elle dit est vrai, et qu'il faut que les gens lui obéissent et l'élève au plus haut rang. Ceci est une nouvelle forme de divinité. C'est Allah qui sait qui est le meilleur d'entre-nous, par la qualité et la piété : " ne vantez pas vous-même votre pureté ; c'est lui qui connaît mieux ceux qui [Le] craignent " (Coran 53 :32). En islam, la grandeur et la supériorité appartiennent à Allah. Il dit dans un Hadith Quodssi : " je détiens, Moi Seul, la Toute Puissance et la grande Supériorité. Gare à celui qui veut me ressembler, il aura l'enfer " (Rapporté par Muslim). Dans un hadith, le prophète nous raconte un dialogue entre le paradis et l'Enfer dit : " j'ai en moi les orgueilleux et les tyrans ". Alors le Paradis dit : " J'ai en moi les modestes " (Rapporté par Muslim). Le paradis sera pour les croyants qui sont simples, aimables, souriants et sociables, et Allah nous dit : " Cette demeure dernière, Nous la réservons à ceux qui ne recherchent ni à s'élever sur terre, ni à semer la corruption " (Coran 28 / 83) à. Il ne faut pas dire que celui qui est modeste est faible, car le prophète a dit : " Celui qui est modeste. Allah l'élèvera au plus haut degré " (Rapporté par Muslim). Le prophète est notre exemple parfait :

Quand il passait devant des enfants il les saluait (rapporté par Al Boukhari et Muslim).

1) Il était berger

2) Chez lui, il aidait ses femmes (rapporté par Al Boukhari)...

Les compagnons ont calqué l'exemple prophétique dans leurs relations quotidiennes et sociales, et c'est pour cela qu'ils ont réussi à propager le message civilisationnel de l'Islam. Tandis que nous en donnons, bien souvent, une mauvaise image par nos mauvais comportements.

Faire Salaam:

Un jour un homme demanda au prophète : Quelle est la meilleure chose en Islam ? ". Il lui répondit : " que tu donnes à manger et que tu dise le Salaam à ceux que tu connais et à ceux que tu ne connais pas ". (Rapporté par Al Boukhari et Muslim).

" Celui qui passe doit saluer celui qui est assis, celui qui est sur une monture salue le piéton, et le petit groupe doit saluer le grand groupe " (rapporté par Al Boukhari). " La réponse complète au Salaam équivaut à 30 hassanat (bonnes œuvres) et consiste à dire " Salaam 'alaïkoum wa rahmatou Allahi wa barakatouhou " (rapporté par Abou Daoud et Timidhi, Hadith Hassan).

Serrer la main (pour les hommes) :

Si le Musulman serre la main de son frère, Allah fait tomber leurs péchés comme tombent les feuilles d'un arbre secoué par un vent très fort (rapporté par Tabarani, Hadith

Hassan). Il est interdit de serrer la main d'une femme étrangère (à une femme aussi de serrer la main à un homme) car c'est un péché. Le bon comportement du Musulman est également marqué par trois qualités importantes :

Il y a beaucoup de gens qui se prétendent Musulmans, mais quand ils fixent des rendez-vous, ils viennent pas en retard. Alors qu'Allah nous a habitué au respect de l'ordre par les cinq prières bien réparties. De même pour l'organisation du jeûne, etc. Il faut respecter nos promesses car nous en serons jugés ! Celui qui est indifférent, et ne prend pas au sérieux ses promesses avec autrui, est considéré comme un hypocrite ! Le prophète dit : " les signes de l'hypocrite sont de trois : Quand il parle, il ment, quand il promet, il néglige, et quand les gens laissent chez lui leur dépôt pour le protéger il les délaisse " (rapporté par Al Boukhari et Muslim). Il est très fréquent chez nous de ne pas respecter nos accords, soit verbaux, soit écrits.

L'entraide

" *Entraidez-vous dans l'accomplissement des bonnes œuvres et de la piété, et ne vous entraidez pas dans le péché et la transgression. Et craignez Allah, car Allah est certes dur en punition.* " (Coran 5:2) ;

Une fois le prophète a vu un groupe de gens très pauvres, misérables, leurs vêtements déchirés, ils n'avaient rien à manger. Le visage du prophète s'est transformé : il a aussitôt prononcé un discours qui a ébranlé les cœurs des Musulmans. Après quelques instants, ils ont fait deux grands tas : un tas de vêtements et un tas de nourriture. Alors son visage est redevenu normal, et il a souri (rapporté par Muslim). C'est un exemple très marquant qui montre l'importance de l'entraide en Islam. Car il est insensé de se prétendre Musulman, alors que ses voisins sont dans les problèmes. L'égoïsme et l'individualisme n'appartiennent pas à l'Islam.

Même le prophète a donné le bon exemple : Il a édifié sa mosquée avec ses compagnons. Il a creusé, devant Médine, le grand fossé avec les musulmans afin d'empêcher les ennemis d'y pénétrer..

Refouler notre colère et être bon :

Cette troisième qualité mérite également une attention particulière, car elle est très importante ! beaucoup de circonstances provoquent chez nous la colère. Le bon musulman est calme de nature, et ceci est sa force. Un jour, un homme demanda au prophète : " Montre-moi un travail qui me fera rentrer au paradis ? ". Le prophète lui dit : " *Tu ne mets pas en colère, et tu auras le paradis* " (rapporté par Tabarani, Hadith Sahih).

A un moment lors de la bataille d'Ohoud, il était blessé au visage, malgré cela il invoqua Allah en disant " *Ô Allah, pardonne à mon peuple car il ne sait pas* " (rapporté par muslim).

Allah dit dans la Coran : " *Concourez au pardon de votre Seigneur, et à un jardin large comme les cieux et la terre, pour les pieux qui dépensent dans l'aisance et dans l'adversité, qui dominent leurs rages et pardonnent à autrui* " (sourate 3 : verset 133-134) Durant toute sa vie le prophète était très patient.

Il y a beaucoup de hadiths qui parlent de la bonté, et de son contraire la colère ! " *le fort n'est pas celui qui sort vainqueur dans ses bagarres, mais il est celui qui est maître de ses passions et de ses impulsions* " *Insulter un musulman est la grande débouche* " (Ces hadiths sont rapportés par Al Boukhari et muslim).

" *Le croyant n'est pas la personne qui insulte et prononce de gros mots* " (rapporté par trimidhi Hassan).

En effet, la colère est une grave maladie qui déstabilise nos dires, nos actions. La quasi-totalité des problèmes familiaux, comme le divorce, la fuite des jeunes de leurs foyers, sont des conséquences désastreuses de la colère. Si l'homme est vraiment sage et intelligent, il ne laissera pas ses impulsions l'emporter. Se mettre en colère mène à perdre chaque jour un ami et à gagner un ennemi. Autrefois les Arabes divisés en tribus se nourrissaient de colère, et s'entre-tuaient sans cesse. L'Islam était pour eux la seule solution efficace qui les a rendus des frères solidaires. Sachez que la colère détruit tout tissu familial, social.. par contre, la patience, la sagesse et le calme basés sur la foi, tissent de bonnes relations. Et dans ceci, est la force de l'Islam et des musulmans. La colère est un défaut, et elle provoque des conséquences graves et néfastes entre

autres :

- 1) l'oubli d'Allah
- 2) la personne deviendra donc la proie du démon et celui-ci en fera ce qu'il veut
- 3) en conséquence, les problèmes surgissent dans les foyers, avec les voisins, dans le lieu de travail, et la tension monte ..

Il y a quatre moyens pour faire partir la colère de son intérieur :

- A. se rappeler de l'Unicité d'Allah, en disant que c'est Allah, lui seul, qui dirige tout.
- B. Changer de position : si on est debout on s'assoit, et si on est assis on se couche
- C. Invoquer Allah en disant : " *Aoudhou bil 'lahi min Ash-shaytan ar Rajim* " (je me protège par Allah contre le diable maudit)
- D. Faire les ablutions.

En conclusion, il faut fructifier notre temps pour toute bonne chose, en se référant au Coran et à la Sunna. Allah complétera avec nos bonnes œuvres tout accomplissement obligatoire. incomplet, le jour où l'on sera jugé. Ce jour-là, même un père ne pourra donner une seule bonne action à ses enfants ! Evitez donc les péchés et pas seulement les grands péchés, mais aussi les petits péchés, car les petits péchés, sont comme des petits bâtonnets, quand on les rassemble, on fait un grand feu. Pour cela, le bon Musulman devra sentir toujours la présence d'Allah dans son cœur. Le vrai croyant a un cœur éveillé, qui vit avec Allah en chaque instant, ce qui lui permet de se repentir sincèrement ! et de tout ce qui a été dit, découlera, Incha'allah malgré que l'on possède tous les moyens, il faut savoir qu'Allah Lui Seul détient la vraie direction de ces moyens. Le prophète a dit " *Si vous vous soumettez vraiment à Allah, vous trouverez vos besoins comme les oiseaux : ils quittent leurs nids en ayant très faim, et ils reviennent, les ventres remplis* " (rapporté par trimidhi, Hadith Hassan). Le prophète nous a donné un bon exemple, l'homme peut être en dessous des animaux s'il s'attache aux moyens, en oubliant Allah. Allah dit dans le Coran : *Et quiconque place sa confiance en Allah, il [Allah] lui suffit* " (65 :3).

Cheikh Abdel Hamid
Revue AT-TAWHID

L'agriculture en Islam

Dans ce numéro notre série "grand débat" met le cap sur un sujet dont l'importance ne souffre d'aucun commentaire. Surtout pour des pays sahéliens où la subsistance des hommes est essentiellement basée sur l'agriculture et l'élevage. L'agriculture en islam puisque c'est de ce thème qu'il s'agit, est une des miséricorde d'Allah. Le Seigneur a voulu par ce geste, sauver les hommes de certains tares : vols, mendicité et autres pratiques illicites.

Nous sommes allés à la rencontre d'un de nos frères Internaute. Technicien de maintenance industrielle et de l'automatisme, le frère ABDEL Kader à travers cette analyse, nous entretient sur la question de l'agriculture, ce métier voulu par le Tout-Puissant.

Dans le saint Coran, Dieu exalté cite parmi ses bienfaits accordés à l'homme, les bases sur lesquelles doivent reposer l'agriculture.

Dieu a prédisposé la terre à faire pousser

les plantes et à la production. Il l'a rendue soumise, plane et elle est pour cela un bienfait accordé aux créatures de Dieu qui doivent réfléchir à cela et être reconnaissants : " *Dieu vous a fait de la terre un tapis, afin que vous en parcouriez des routes bien larges* "

(Coran 71verset 19-20). " *Quant à la terre, il l'a adaptée à tous ceux qui l'habitent. Elle contient des fruits ainsi que des palmiers porteurs de panicules, des graines dans leur balle et des plantes aromatiques. Lequel des bienfaits de votre Seigneur qualifiez-vous de mensonge* ". (55 :10-13).

Quant à l'eau, Dieu exalté l'a rendue d'acquisition facile. Il la fait descendre sous forme de pluie ou couler sous forme de rivières. Grâce à elle il fait revivre la terre après sa mort : " *c'est lui qui fit descendre l'eau du ciel. Par elle, Nous faisons germer toute chose, et faisons surgir une verdure d'où Nous faisons sortir des graines superposés* " (6 :99).

Dans la même série voir Coran 80 /24-28 ; 15 / 19-22.

Dans ces versets, Dieu rappelle à l'homme les bienfaits que représente l'agriculture et comment Dieu en a facilité les moyens.

Le Messager de Dieu (SAW) dit : " Tout musulman qui plante un arbre ou sème une plante dont mange un oiseau ou un homme se voit inscrire une aumône "(Authentique)

Il ajoute aussi : "Tout musulman qui plante un arbre se voit inscrire une aumône pour tout ce qu'on en mange, pour tout ce qu'on en vole et pour tout ce qu'on en prend, cela jusqu'au jour de la résurrection"(Mousslim)

Ce hadith signifie qu'il a la récompense des produits de son jardin ou de son champ et aussi longtemps qu'on en tire profit, même après la mort de celui qui a planté le jardin ou le champ, même si son bien change de propriétaire. Les savants ont dit : " il appartient à la largeur infinie de la générosité de Dieu de récompenser quelqu'un une fois mort comme Dieu l'a récompensé durant sa vie. Cela se fait dans les cinq cas suivants :

- une aumône continue(une œuvre de bien-faisance),un livre de science dont on tire profit ;
- un enfant vertueux qui, par ses prières ou pour ses bonnes action, attire la bénédiction de Dieu sur son parent mort,
- une plantation ou un champ,
- un poste de garde à la frontière du pays.

L'islam a encouragé l'agriculture dans toute sa plénitude mais n'encourage pas n'importe quelle plantation ni culture.

L'agriculture prohibée.

Il est interdit de cultiver toute plante dont l'islam a interdit la consommation ou dont l'emploi n'est connu que pour sa nocivité. C'est le cas par exemple du chanvre indien (hachich) et des autres drogues du même genre. Il en est de même du tabac : si nous disons qu'il est interdit, comme la majorité tend à le croire, sa culture devient aussi interdite ; et sa consommation est seulement réprouvée, il en est de même de sa culture.

Le fait de cultiver une plante interdite pour la vendre aux non musulmans en effet, n'excuse pas le musulman de pratiquer cette culture. Le musulman ne propage jamais l'illicite, de même qu'il ne lui est pas permis d'élever par exemple des porcs pour les vendre aux chrétiens. Nous avons déjà vu comment l'islam interdit de vendre le raisin, pourtant licite, à celui dont on sait qu'il va en faire du vin.

Les industries et les métiers

Que les musulmans peuvent exercer. L'islam a encouragé l'agriculture et a vanté son importance. Il a cité la grande récompense que Dieu réserve à ceux qui la pratiquent. Mais, il n'a pas aimé que sa communauté limite toute son activité et tous ses efforts à l'agriculture. Comme s'enferme l'huître de mer dans sa coquille. L'islam n'accepte pas de voir ses fils se contenter uniquement de l'agriculture ou de passer leur vie à suivre les troupeaux de vaches. Cela empêche l'autosuffisance de la communauté et la met en danger. Rien d'étonnant que le Messager de Dieu (BSDL) ait déclaré que cela était une source de mal et d'épreuves, ainsi qu'un avilissement frappant la nation. Le temps a d'ailleurs largement prouvé cette vérité. Le Prophète

(BSDL) a dit : " Quand vous vendrez en pratiquant une forme voilée d'usure, quand vous vous attacherez aux troupeaux, quand vous abandonnerez de l'agriculture et quand vous abandonnerez la guerre sainte, Dieu fera tomber sur vous une humiliation dont Il ne vous débarrassera que lorsque vous reviendrez à votre religion " (Abou Dawoud).

Il en découle qu'il faut absolument, qu'il y ait, à côté de l'agriculture, l'industrie et les autres métiers. C'est avec tout cela que sont réunies les conditions d'une vie heureuse, les assises d'une nation puissante et libre et d'un Etat fort et riche. Ces métiers et ces industries ne sont pas seulement autorisés par la législation de l'Islam mais il sont, selon l'avis des dirigeants et de ses savants, une obligation qu'au moins une partie de la nation doit remplir de façon satisfaisante. Cela signifie qu'il doit y avoir dans la communauté islamique un nombre nécessaire de savants, d'industriels et d'artisans pour subvenir à ses besoins. S'il y a une lacune dans des domaines scientifiques ou industriels et qu'on ne trouve pas de gens pour y parer, toute la communauté commet alors une grave faute, et tout particulièrement ses responsables.

L'Imam Al-Ghazali a dit dans son livre " al-Ihya " : " L'obligation - qu'une partie de la nation doit remplir - est toute science indispensable à la bonne marche des choses de ce monde, comme la médecine nécessaire à préserver l'existence des corps, et les mathématiques nécessaires pour les opérations commerciales, pour la juste répartition de l'héritage, du legs etc. Si le pays se vidait de ses hommes scientifiques, sa population en ressentirait une grande gêne. Si un seul les assume, cela est suffisant, et il n'y a plus d'obligation pour le reste de la nation. Qu'on ne s'étonne donc pas lorsqu'on affirme que la médecine et les mathématiques font parties des obligations qu'une partie de la nation doit remplir de façon satisfaisante. Les bases des différentes industries font aussi parties de ces obligations, comme l'agriculture, le tissage, la politique, voire même la saignée et la couture. Si le pays manquait totalement de gens pratiquant la saignée, ses habitants, qui se seraient ainsi exposés eux-mêmes à leur perte, seraient vite morts. Dieu, lorsqu'il a fait descendre un mal, a aussi fait descendre son remède et nous a montré comment l'employer. Il définit les circonstance de son usage et il n'est pas permis de s'exposer à sa perte en négligeant de se soigner ".

Le Coran a effectivement fait référence à plusieurs industries qu'il a citées comme autant de bienfaits venant de la générosité de Dieu. C'est ainsi qu'il dit à propos de David : " Et Nous lui avons rendu le fer facilement malléable. Fais des cuirasses et donne aux mailles la dimension convenable " (34 :10-11), " Nous lui avons enseigné, pour vous, la fabrication de vêtements (cuirasses) afin qu'ils vous protègent les uns les autres de votre propre violence. Allez-vous donc être reconnaissants ? " (21 :80).

Il a dit aussi à propos de Salomon : " Nous avons fait couler pour lui la source de cuivre et les djinns travaillaient sous ses ordres avec la permission de son Seigneur. Quiconque parmi eux aurait dévié de notre ordre. Nous lui aurions fait goûter au châtement de la fournaise ardente. Ils exécutèrent pour lui ce qu'il voulait : sanctuaires. Statues, des plateaux pareils à des bassins et des marmites solidement ancrées. Agissez, famille de David, par pure reconnaissance, et très peu de mes serviteurs sont recon-

naissants " (34:12-13).

Il dit à propos de Dhoul-Qarnain et du haut barrage qu'il avait élevé : "Il dit " : " Le meilleur (que tribut). Aidez-moi de toutes vos forces à établir entre vous et eux un rempart. Apportez-moi des blocs de fer ! " lorsqu'il eut comblé les deux extrémités des deux montagnes, il dit : " soufflez ! " quand il en fit une fournaise. Il dit : Apportez-moi le cuivre fondu que je le verse dessus ". Ils (Gog et Magog) ne purent l'escalader et ils furent incapables de le transpercer " (18 :95-97).

Il évoqua l'histoire de Noé et l'arche qu'il avait construite. Il fit allusion à une espèce énorme de bateaux qui parcouraient les mers telles des montagnes : " Un de ses signes sont les navires semblables à des monts sur les mers " (42 :32).

Dans plusieurs de ses sourates, il parla de l'art de la chasse sous toutes ses images et toutes ses formes : la pêche des poissons et d'autres animaux marins, la chasse des animaux terrestres et l'art de la plongée pour ramener les perles, le corail, etc.

Le Coran attira davantage l'attention sur la valeur du fer d'une façon telle qu'aucun livre sacré ou profane ne l'a fait. Après avoir cité les messagers qu'il avait suscité à ses créatures et les livres qu'il leur avait révélés. Il dit : "Nous avons fait descendre le fer dans lequel il y a une force puissante, et des avantages pour les hommes " (57 :25). Rien d'étonnant que la sourate qui contient ce verset porte le nom de " Le fer ". Le musulman peut exercer dans toute industrie et tout métier, à condition que celui qui les exerce observe l'honnêteté et le souci de perfection que lui a ordonné l'islam. L'islam a glorifié des métiers que les gens regardaient avec mépris ou moquerie comme gardien de troupeaux ne donnait en général aucune considération à celui qui le pratiquait. Les gens ne lui accordaient ni respect, ni honneurs, mais le prophète (BSDL) dit : "Dieu n'a pas suscité un prophète sans qu'il n'ait déjà gardé des troupeaux ". Il lui disent : et toi aussi, o Messager de Dieu ? " il répondit : Oui, je gardait les troupeaux des Mecquois pour quelques pièces d'argent " (Al-Boukhari). Ainsi Mohammad, le Messager de Dieu (SAW) et le sceau des prophètes gardait des troupeaux. Bien plus encore, ces troupeaux n'étaient pas les siens, il gardait pour des habitants de la Mecque en contrepartie d'un salaire. Il évoquait cela à ses partisans pour leur apprendre que l'honneur revient aux travailleurs et non aux riches oisifs.

Le Coran a apporté l'histoire de notre Prophète Moïse alors qu'il travaillait comme salarié pour un certain vieillard qui l'engagea huit ans à son service et le paya en lui donnant en mariage l'une de ses deux filles. Il se comporta chez lui en parfait ouvrier et en parfait salarié. Ainsi, la perspicacité de la fille du vieillard ne s'était pas trompée quand cette dernière lui avait dit : " Père ! engage-le à ton service, car le meilleur que tu puisses engager est l'homme fort et loyal "(28 :26). Ibn Abbas raconta que David était fabriquant de cottes de mailles et de cuirasses, que Adam était laboureur, que Noé était menuisier, qu'Idriss (Enoch) était tailleur et que Moïse était berger (Al Hakim).

Recueilli sur Internet par BARRY Issa de Adou.

L'alternative au financement basé sur l'intérêt

Après la définition de l'intérêt, la signification de son interdiction par la Shari'ah et les raisons à posteriori de sa prohibition, le frère Moussa Diakité vous présente aujourd'hui l'alternative au financement basé sur l'intérêt.

Les termes de l'alternative

Compte tenu de la mondialisation de l'économie sur la base des principes profanes qui infèrent aux seuls critères du marché (concurrence, compétitivité, rentabilité, profit, etc.) en méconnaissant les valeurs éthiques, il apparaît qu'aucune autre solution n'existe pour se substituer aux mécanismes de l'économie classique. En particulier, le prêt à intérêt y compris les opérations basées sur le paiement d'intérêt, qui se présente comme l'épine dorsale du système économique mondial est considéré par beaucoup comme un mécanisme incontournable. Les tenants de l'économie profane rétorquent qu'il n'y a pas d'économie moderne sans la pratique du prêt à intérêt.

Sans intérêt, pas de financement possible pour réaliser les investissements nécessaires à la croissance et au développement en vue d'assurer la prospérité des citoyens. En supprimant l'intérêt, le prêt, en tant que tel, cesse d'être un instrument important de financement de l'économie. Son champ d'intervention se rétrécit en se limitant à des opérations charitables. Le prêt sans intérêt économique. Cependant, cette assertion n'est pas totalement exacte si l'on accepte de se placer dans la perspective islamique. Car, face à la pratique illicite de l'intérêt, le système islamique offre une alternative crédible, moderne et assurément plus profitable basée sur des techniques de financement qui respectent le bien et interdisent le mal. Ces techniques sont fondées sur la vente à crédit et la participation aux affaires dans lesquelles le capital est investi.

On considère que le financement islamique s'entend par la mobilisation des ressources financières pour réaliser des investissements ou pour satisfaire des besoins de consommation selon les exigences de la Shari'ah alors que le financement classique profane n'obéit à aucune règle intangible si ce n'est en vertu de la volonté des parties. En soumettant les lois du marché ainsi que les transactions économiques et financières aux exigences divines, ces transactions cessent d'être neutres et deviennent porteuses de valeurs éthiques qui les rendent sacrées et bénies. Cette exigence traduit la différence entre le système islamique et le système classique profane. En outre, sur l'ensemble des activités bancaires, financières, monétaires et commerciales du système islamique, il se différencie à cause de trois réalités qui sont :

- Les exigences du marché l'emportent sur toute autre considération y compris les valeurs qui fondent l'humanisme, la fraternité, la solidarité, la dignité et l'honnêteté ;

- La banque classique fonctionne sur la base de la rémunération de l'argent appelée intérêt ;

- Elle réalise ses objectifs de revenus stables sans effort correspondant et en évitant tous risques financiers.

Ces trois données (les exigences du marché, l'intérêt et l'absence de risques majeurs) qui ignorent la Shari'ah, établissent la différence essentielle entre le système islamique et le système profane. Les exigences du marché qui transcendent les frontières nationales, la patrie, les idéologies tendent à supplanter toutes les autres valeurs et les vertus. Celles-ci deviennent secondaires et, en tous les cas, subordonnées aux seules nécessités du marché qui deviennent le moteur de régulation de la vie. Or, les valeurs éthiques doivent servir de fondement aux idéaux et aux grands desseins de l'homme.

Faute de quoi, la soif d'être le plus fort, de posséder toujours plus, de conserver à tout prix, de jouir sans limite, de régner sans partage l'emporte sur toute autre considération et on aboutit à une société sans humanisme, sans solidarité et sans but transcendantal (Dieu). En d'autres termes, une société désacralisée qui secrète une communauté sans valeurs permanentes. Ce genre de société qui aspire à l'optimum économique comme un idéal majeur fabrique comme sous-produits des exclus, des pauvres et des misérables en nourrissant des rapports antagonistes au sein de la société. Au surplus, dans cette société, ceux qui gagnent à tout prix en piétinant toutes les valeurs, demeurent insatisfaits finalement devant la vanité de leurs victoires.

L'objet du système de financement islamique doit être obligatoirement licite et toutes les opérations doivent être utiles et profitables socialement, économiquement ou culturellement. Le système économique islamique en prohibant la thésaurisation, la prodigalité, l'avarice, l'intérêt, demeure ainsi le seul à vouloir et à pouvoir réaliser une harmonie d'une part, entre les critères de la morale et, d'autre part, les besoins sains des hommes tout en respectant les exigences économiques et monétaires. L'économie se trouve conciliée avec le spirituel qui, s'il est respecté, sacralise les exigences humaines. Elle devient dès lors, non une fin asservissante l'être humain, mais un moyen que l'homme utilise pour édifier une vie de certitudes et d'équilibre pour son mieux-être.

Ce dessein qui réalise l'harmonie entre les moyens et les besoins essentiels au profit de tout le monde est mis en évidence face au rôle déstabilisateur que joue le prêt à intérêt dans les économies modernes en alimentant sans cesse la spéculation basée sur le principe que " l'on peut acheter sans payer et vendre sans détenir ". Par exemple en 1989, les flux monétaires, essentiellement spéculatifs, entre les pays du groupe des sept (sont) de trente quatre fois élevés que ceux correspondant aux transactions sur les biens

et services ".

Les différents mécanismes du système financier islamique

Toute technique de financement, quelle qu'elle soit, ne transgressant pas les règles de la shari'ah, est parfaitement acceptable par l'islam. C'est pourquoi, les spécialistes musulmans s'attachent à mettre au point de nouvelles techniques de financement islamique qui viendront élargir la gamme de celles qui existent déjà, mais qui avait été abandonnées pendant plusieurs siècles. Maintenant reprises dans le cadre du renouveau de l'Islam, ces techniques permettent de contourner le prêt à intérêt ainsi que l'utilisation de l'intérêt dans toute opération. Le système de financement islamique comprend principalement deux formes qui sont la participation et le crédit.

- La participation

Le financement participatif s'opère sous trois formes principales qui sont la Moucharakah, la Moudaraba et la Mouzara'a ou Moussaka.

La Moucharakah : par cette opération, la banque et un client financent conjointement dans des proportions déterminées et acceptées à l'avance par les deux parties, un bien. Les profits, les risques et les pertes sont répartis entre les parties au prorata de leur participation financière et accepté d'avance. Il s'agit ainsi d'une formule juridique de cofinancement qui réunit la participation de la banque ou du financier et le client. Ils interviennent financièrement au prorata de leurs mises de fonds.

Cependant, la participation de la banque ou du financier peut être constante ; auquel cas, l'opération se dénouera sans variation de charges de la part d'aucune partie. Mais si la participation de la banque est dégressive, le client doit rembourser, selon un échéancier convenu, à la banque sa participation et sa part de profit pour rester seul dans le projet. Ce type de financement qui peut se faire à court, moyen et long terme, requiert de la part de la banque la maîtrise du marché et une bonne connaissance du client, outre éventuellement l'exigence d'une garantie. Cette technique implique des pertes et des profits au prorata des parties.

La Moudaraba : est un financement qui s'adresse aux clients jouissant d'une bonne moralité et d'une parfaite maîtrise de leurs domaines de travail, tout en ne disposant pas de ressources financières suffisantes leur permettant d'exploiter leur expertise. Ainsi, la Moudaraba permet au client d'apporter son expertise et la banque ou le financier d'accorder le financement nécessaire à la réalisation de l'opération. Sur les profits générés par l'opération, le client est rémunéré pour son travail et son expertise, tandis que la banque ou le financier est

Suite la page 11

BONNES PAROLES, PAROLES CHOISIES

Versets du Coran contre l'injustice

Quelques versets du Coran et recommandations du prophète sur la modestie et la vanité.

L'Islam recommande aux croyants la modestie, mais une modestie qui ne doit pas être synonyme de servilité. L'Islam condamne la vanité et chante les louanges de la dignité.

Dieu dit :

- " Sois modeste vis à vis des croyants qui t'ont suivi ! " Coran 26/215

- " Ne marche pas insolemment sur terre ! " Coran 17/37

- " Des hommes qu'il aime et qui l'aiment, humbles vis à vis des croyants mais fermement résolus contre les infidèles " Coran 5/54

- " Ce royaume futur, nous le destinons à ceux qui fuient l'orgueil et la corruption " Coran 28/83

Le Prophète a dit :

- " L'aumône n'a jamais amoindri une fortune, la rémission d'une offense ne fait qu'augmenter la considération de celui qui pardonne. Quiconque fait preuve de modestie, par amour de Dieu, le Seigneur l'élèvera en rang " (Moslim).

- " Les vaniteux seront réunis le jour de la résurrection menu comme des fourmis, mais en forme humaine, humiliés de tout part. Ils seront acheminés vers une geôle nommée " pols " surmonté du feu le plus ardent. Ils seront abreuvés du pus des damnés, séparation des plus malsaines " (Nassa'i et Tirmizhi)

- " Soyez modeste ! Que l'un de vous ne se croie pas supérieur à un autre et qu'il se garde de l'opprimer "

LES PHARMACIES DE GARDES

JUILLET

Du 04 au 11 Juillet 1998 : Carrefour-Hôpital-Tibo-Wend-Kuuni-Diawara, Kadiogo-Saint Julien-Vidal-Manegda-Signoghin-Yobi-Maignon.

Du 11 au 18 Juillet 1998 : Aéroport-Amitié-Dunia-Keneya-Wend Denda-Béthania-Ecoles-Sédé.S-Rivage-Concorde-Circulaire-Gare-Sotisse

Du 18 au 25 Juillet 1998 : Avenir-Centre-Goulmou-Indépendance-Kaboré-Maré-Nouvelle-Saint Lazare-Wend Lamita-Siloé

Du 25 Juillet au 01 Août 1998 : AR-Rahma-Benkadi-Héera-Paix-Faso-Espoir-Liberté-Progrès-Talba-Poste-Meteba.

AOÛT

Du 01 au 08 Août 1998 : Cathédrale-Fraternité-Kamin-Naaba Koom-Savane-Jeunesse-Sacré coeur- Sahel-Sud-Terranga-Yennenga-Providence

Du 08 au 15 Août 1998 : Carrefour-Hôpital-Tibo-Wend-Kuuni-Diawara-Kadiogo-Saint Julien-Vidal-Manegda-Signoghin-Yobi-Maignon.

Du 15 au 22 Août 1998 : Aéroport-Amitié-Dunia-Keneya-Wend Denda-Béthania-Ecoles-Sédé.S-Rivage-Concorde-Circulaire-Gare-Sotisse

Du 15 au 22 Août 1998 : Avenir-Centre-Goulmou-Indépendance-Kaboré-Maré-Nouvelle-Saint Lazare-Wend Lamita-Siloé

Du 22 au 29 Août 1998 : AR-Rahma-Benkadi-Héera-Paix-Faso-Espoir-Liberté-Progrès-Talba-Poste-Meteba.

Du 29 Août au 04 Septembre 1998 : Cathédrale-Fraternité-Kamin-Naaba Koom-Savane-Jeunesse-Sacré coeur- Sahel-Sud-Terranga-Yennenga-Providence

rémunéré pour son apport d'argent.

Si l'opération est déficitaire, le client perd son effort et la banque ses fonds à conditions toutefois qu'il n'y ait pas de fautes de gestion commises par le client.

La Mouzaraâ ou Moussaka : Il s'agit d'un contrat d'association entre le capital (terre agricole nue ou plantée) et le travail. Cette technique s'apparente à la Moucharaba. Il s'agit en définitive d'un financement accordé par un propriétaire de terrain ou de tout autre bien à un travailleur.

Cette classification du financement participatif repose principalement sur le partage équitable des pertes et des profits. Ainsi, en cas de résultat financier négatif, le capitaliste perd une partie de son Capital et son partenaire qui est l'investisseur accuse à son tour une perte portant sur les efforts qu'il aura fournis sans contrepartie.

Le crédit

La deuxième forme de financement islamique est la vente à crédit excluant l'intérêt. La vente à crédit est licite mais à la double condition que le prix soit définitivement fixé et qu'il ne distingue pas entre la valeur au comptant de la marchandise et la rémunération du crédit. Parmi les différents modes de crédit, on peut retenir :

La Mourabaha : est un contrat de vente entre un acheteur et un vendeur à un prix plus élevé que le prix d'achat initial des produits. La différence entre les deux prix constitue la marge bénéficiaire du vendeur. Cette marge représente un pourcentage du coût d'achat initial ou un montant à ajouter à celui-ci. La marge peut être négociée entre l'acheteur et le vendeur. Elle fait partie intégrante du prix de vente.

En d'autres termes, " la Mourabaha pour le donneur d'ordre, " *lil'amiri bi'chiraa* " ou l'achat-revente à un donneur, est un contrat par le lequel la banque achète, à la demande et sur spécification de son client (le demandeur), des marchandises ou des biens, puis les lui revend, souvent en versements échelonnés, avec une marge fixe convenue d'avance et ce, en assumant les risques liés à l'opération d'achat jusqu'à la livraison au demandeur " (1)

La vente, qu'elle soit à crédit ou au comptant, peut revêtir la forme " *Moussawama* " dans laquelle le prix négocié par les parties est établi sans référence au coût d'achat.

La vente " Salam " : est une vente à terme avec livraison immédiate de l'objet de la vente tandis que le prix d'achat ne sera payé que plus tard. C'est un contrat de vente lié à une opération commerciale.

Cette technique consiste dans l'acquisition immédiate d'une marchandise alors que le prix de celle-ci ne sera payé qu'ultérieurement et sans intérêt. Ainsi, en début de campagne, un paysan peut acquérir des semences et des engrais qu'il ne paiera qu'après la récolte. Cette technique est utilisée à court terme dans le domaine agricole et à long terme dans des secteurs tels que les constructions navales et aéronautiques.

L'Ijara : est une technique de crédit-bail qui permet à la banque d'acquérir des biens qu'elle met à la disposition du client en location. Dans ce cas, la banque perçoit un loyer pour le service rendu (construction et location immobilières, exploitation d'avion). Elle peut prendre le nom d'*Ijara-waikina* " si la location est assortie d'une promesse de vente de l'équipement à la fin de la période de location. Dans ce cas de location-vente, un compte d'investissement est ouvert où le client verse les loyers. Ce compte est rémunéré.

L'istina est une demande de fabrication d'un produit. Le prix est avancé alors que la date de livraison n'est pas fixée ou ne peut l'être.

Moussa Diakité
Bamako Mali

"Détruyez-vous et jouez."

Je déteste qu'on dise que votre religion est rigide" (HADITH)

Sharif Souley

Mot caché N°022

"Navire"

Mot de dix lettres
Ancre-Babord-Baie-
Beaupré-Canot-Carène-
Coque-Ecubier-Flotte-
Guindeau-Hunier-
Large-Mat-Matlot-
Mer-Poupe-Prone-
Quai-Tribord

C	O	Q	U	E	E	A	E	M	G
A	A	Q	N	A	C	N	T	A	U
N	Y	R	U	I	U	C	T	T	I
O	B	G	E	A	B	R	O	E	N
T	A	A	A	N	I	E	L	L	D
E	B	P	I	B	E	T	F	O	E
G	O	I	O	E	R	E	M	T	A
R	R	R	H	U	N	I	E	R	U
A	D	M	A	T	P	R	O	U	E
L	E	R	P	U	A	E	B	O	N

Croisement N° 010

Complétez les mots avec les lettres suivantes

C - E - E - H - I - N - O - R - R - S - T - T

	B		C		E		A	
A		M		S		I		E
A		R		A		C		
I		V		N		I		N
C		U		I		L		
C		A		I		M		S
E		S		E		R		

Mots croisés N°022

Horizontalement

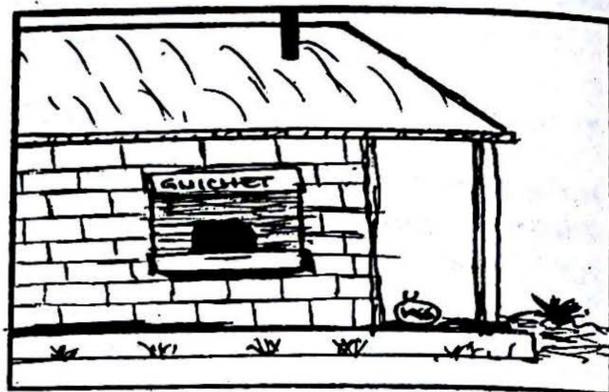
1- Poison sécrété par certains animaux 2- Absorbé 3- Nettoyer avec un liquide 4 - Ville des pays Bas 5- Extrémités supérieures du corps de l'homme.

Verticalement

I- Serveur à gages II- s'enfuir III - Plante à potager à racines combustibles IV- Etendue de terre entourée d'eau V- Conducteurs des messages nerveux

	1	2	3	4	5
I					
II					
III					
IV					
V					

LES 5 DIFFERENCES



Solutions

5 Différences
1-Toiture 2-Guichet 3-Bas du mur 4-Pilier à droite 5-Plantes au sol.

Solution des jeux précédents Mot caché N° 021 : SQUELETTE

Mots croisés N°021

Croisement N° 009

	1	2	3	4	5
I	A	P	R	E	S
II	G	O	U	T	E
III	I	L	I	E	N
IV	L	I	N	A	
V	V	E	R	E	T

P	O	E	A					
D	I	F	F	I	C	I	L	E
R	F	L	E					
B	A	L	I	S	I	E	R	S
T	C	P	T					
D	E	F	E	N	S	I	E	R
R	S	E	R					

Avis aux parents d'élèves

La Direction du Collège **Daroul Haouda** informe les parents d'élèves que le test de recrutement des élèves des classes de 6 e, 5 e et 4 e est prévu pour le **1er Septembre 1998** au **Lycée Marien N'Gouabi**. L'appel des candidats se fera à 6 heures 30 mn.

La composition du dossier est la suivante :

- Une demande manuscrite adressée au Directeur du Collège **Daroul Haouda** ;
- Les derniers bulletins de note pour les classes de 5e et 4 et l'attestation du Certificat

pour les nouveaux élèves de la classe de 6eme n'ayant pas plus de 15 ans ;

Les dossiers de candidature peuvent être déposés au sein du Collège situé non loin du **SIAO** (Secteur 30) ou à l'Etablissement de l'Unité Islamique : l'Etage situé au bord de l'Avenue Bassawarga après la Pharmacie **SILOE** en allant vers l'hôtel **EDEN PARK**.

Le Collège Daroul Houda à caractère humanitaire avec un enseignement de qualité et des frais de scolarité très abordables vous souhaite une bonne rentrée scolaire . Pour toutes information appelez au 30 87 54.

Caravane de Da'awa

Dans le cadre de ses activités et surtout dans l'optique de traduire la fraternité et la solidarité islamiques par des actes concrets, le CERFI entreprend d'organiser du **26 septembre au 3 octobre 1998** une caravane de Da'awa.

Cette activité a pour finalité d'apporter aide et assistance aux populations sinistrées du Nord du Burkina et de transmettre le message de l'Islam.

Pour toute contribution (Habits, vivres, manuels scolaires, argent etc) contactez le frère Zombra Amado au 36 27 89

Drabo Mamoudou